



## ANNEXE 1

### FICHE ACTION 1 – Accompagnement fédéral

**Domaine** : Animation de réseau / vie associative

**Nom de l'action** : Soutenir les MJC/ Maison d'éducation populaire dans leurs projets et leurs fonctionnements

*« La FRMJC a pour objet d'accompagner et de soutenir les MJC dans leurs projets et dans leurs organisations, de les représenter auprès des partenaires publics et associatifs et de favoriser leur mise en réseau. »*

#### **Objectifs de l'action :**

- Proposer un appui/outillage direct pour rendre plus forte chaque MEP, chaque projet.
- Proposer un appui/outillage indirect pour créer un écosystème favorable aux MEP.

Ces objectifs se déclinent à partir des fonctions Têtes de réseau suivantes :

- Fonction d'appui opérationnel
- Fonction d'accompagnement personnalisé
- Fonction de mise en réseau
- Fonction de plaidoyer

#### **Moyens de l'action :**

##### Moyens humains :

L'équipe de la FRMJC de Bourgogne-Franche-Comté (9 salariés, 8 ETP) et en particulier sa Directrice régionale ; les élus du Conseil d'administration de la FRMJC.

Le cas échéant, une proposition d'intervention spécifique sera formalisée et proposée à la structure. Elle fera alors l'objet d'une facturation directe.

##### Moyens matériels et logistiques :

Tous les moyens usuels de la Fédération régionale.

L'ensemble des moyens matériels de la FRMJC Bourgogne-Franche-Comté peuvent être sollicités pour appuyer les projets des membres ou les projets partenariaux. L'appel à des prestataires extérieurs peut-être envisagé pour la mise en place de certains projets.

##### Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Les cotisations des membres, la région Bourgogne-Franche-Comté, le département de Côte-d'Or, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Culture, le FONJEP, la DRAJES.

## **Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...)**

### **1er Axe opérationnel : la FRMJC propose de porter un plaidoyer et une représentation politiques identifiés et coordonnés au service des MEP.**

La FRMJC a de nombreuses relations avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales et des associations. Ce tissage partenarial est particulièrement fort grâce à l'ensemble de ses actions. Chacune s'entremêlant et ainsi renforçant le sens et la valorisation du projet associatif de la Fédération et de celui des MJC / MEP.

Ainsi, que ce soit pour les coordinations des différents dispositifs d'éducation aux images en temps scolaire et hors temps scolaires, ainsi que l'ensemble des actions du circuit de cinéma, l'engagement dans le Service Civique, le développement de l'éducation aux médias, à travers notamment l'outil Des-infox, la formation des bénévoles, le dialogue structuré jeunes mais aussi et surtout toutes les actions menées par les Maisons du réseau, la FRMJC Bourgogne-Franche-Comté dialogue et travaille concrètement avec :

- Les services de l'Etat : Le Ministère de la Culture – Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC de Bourgogne-Franche-Comté). Le Ministère de la Justice et ses antennes notamment PJJ. Le Ministère de l'Education Nationale - Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté). Les préfetures et les DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale)
- Le FONJEP ; Hexopée le syndicat employeur
- Les collectivités territoriales : La région Bourgogne-Franche-Comté ; Le département de Côte-d'Or ; La métropole de Dijon, des villes comme Dijon, Chenove, Montbéliard, Audincourt, Auxerre, ... et des villages de Côte-d'Or.
- Des associations : MJC de France ; L'Archipel des Lucioles – Réseau national d'éducation aux images ; Le CRAJEP ; Le Mouvement associatif.

Ces relations permettent à la Fédération d'assurer une fonction d'interlocution, de représentation et de négociation avec ces partenaires et ces acteurs et d'être un relai d'information auprès des MJC et des bénévoles sur une fonction de veille et de développement thématique.

Ces rencontres sont l'occasion de rappeler le projet des MJC et leur rôle social, citoyen et culturel sur les territoires urbains et ruraux et de construire d'éventuelles collaborations.

Avec la ville de Dijon plusieurs espaces sont ouverts pour faire vivre cette interlocution : les CPOM ; le travail sur le projet éducatif ; le travail sur le nouveau cadre de conventionnement avec les Maisons d'Education Populaire ; et les CA des MJC.

### **2<sup>ème</sup> Axe opérationnel : la FRMJC propose un appui direct aux MJC / MEP - Des actions de formation et de rencontres - Des accompagnements individuels - La mise à disposition de dispositifs – Une mise en réseau**

**1)** Proposer des actions de formation, de rencontres et de suivi qui ont pour objectif de renforcer les MEP (via leurs acteurs bénévoles et / ou salariés ; via leurs CA) sur les compétences fondamentales des MEP, leurs projets et leurs fonctionnements.

- La formation et l'échange entre pairs :  
Organisation tous les ans :
  - Pour les directeurs : deux journées d'étude sur un thème, un enjeu, une actualité et une réunion régionale par trimestre.
  - Pour les animateurs : deux journées de formation autour des questions de jeunesse, éducation populaire et culture.
  - Pour les bénévoles : une proposition de formation tout au long de l'année.

- L'appui à la négociation aux conventions avec les villes / la CAF et au suivi de ces conventions.

La FRMJC accompagne les MJC / MEP dijonnaises dans le cadre des renouvellements de leurs agréments d'animation de la vie sociale de la CAF.

La FRMJC participe également à l'ensemble des évaluations des CPOM conclues entre la ville de Dijon et les MJC / MEP dijonnaises, soit 5 par an.

- La participation de la FRMJC aux CA des MEP.

La présence de la FRMJC aux CA (et aux temps forts type AG) des MEP est une pratique forte et ancrée du réseau qui permet de :

- former et informer en direct,
- être garant de la méthode,
- pouvoir suivre un état des lieux permanent,
- être une présence forte « face » aux partenaires locaux de la MEP dans une logique de force collective,
- faire de la communication interne pour faire du lien direct fédération -adhérent,
- créer une « ligne de contact » entre la tête de réseau et les CA,
- relayer de l'information montante / descendante de participation aux démarches de projet et groupes de travail.

Sur la Ville de Dijon à raison en moyenne d'un CA tous les deux mois (5 CA par an) x 5 MEP dijonnaises = 25 participations auxquelles s'ajoutent 5 Assemblée générales.

## 2) Développer des projets FRMJC autour des questions de jeunesse (et de culture/ image/média/cinéma : voir fiche action 3) en support des MEP adhérentes.

Ces projets, en support aux MEP et directement ciblés sur leurs besoins, ont pour objectifs de déployer des services ou des outils qui peuvent être directement utilisés par les MEP.

- Le dispositif Service Civique :

La FRMJC, dans le cadre d'un comité de pilotage régional, déploie l'agrément national de MJC de France en région BFC. L'intermédiation a pour but de mettre à disposition des volontaires en Service Civique dans les structures d'éducation populaire.

L'accompagnement de la FRMJC est à la fois administratif (contrats, missions,...) et pédagogique. L'objectif est d'accompagner au mieux les jeunes qui s'engagent dans le réseau mais également les MEP qui souhaitent contribuer à cet accueil.

La FRMJC fait le choix de concevoir et d'animer elle-même la Formation Civique et Citoyenne (FCC) des jeunes volontaires en mission dans les MEP, afin de favoriser le lien entre les jeunes et les MEP mais également afin de valoriser ses acteurs qui sont mobilisés, engagés et au cœur de ces notions de citoyenneté.

## 3) Proposer une Fonction d'Accompagnement personnalisé :

Il s'agit d'interventions en réaction à une situation particulière de difficulté, de changement, de « mise en danger » existante dans une MEP : la FRMJC intervient en tant que de besoin par appui (conseil court) ou par accompagnement (plus long).

Dans ce cadre, les MEP dijonnaises peuvent solliciter (directement ou non) la FRMJC (président ou direction) ou ponctuellement, pour des échanges et des conseils et parfois juste pour un besoin d'écoute. La direction d'une MEP ou la présidence d'une association sont des fonctions dans lesquelles on peut se sentir isolé tout en étant au cœur d'interactions nombreuses et parfois complexes.

## 4) Soutenir la mise en réseau des acteurs :

En terme de lien-réseau, les MEP peuvent se connecter entre elles selon des proximités territoriales ; selon des logiques territoriales et institutionnelles, selon des projets, selon des acteurs.

De ce fait, les MEP sont dans de nombreux réseaux qui croisent toutes ces entrées et varient d'une MEP à l'autre. A Dijon, elles sont dans le réseau MEP de la ville et dans le réseau Centre social.

Concernant la FRMJC, la mise en réseau des MEP se fait à l'échelle de Dijon Métropole et à l'échelle régionale ; les MEP, au nombre de 6, sont regroupées dans un collectif de travail depuis quelques années, collectif qui alterne des temps de travail entre direction et entre bureaux associatifs.

La FRMJC participe à ces travaux en fonction des thématiques et des besoins.

La FRMJC contribue à la dynamique partenariale de réseau pour les MEP dijonnaises au sein du groupe « Comité de liaison » qui s'est constitué autour des fédérations d'éducation populaire impliquées dans les Maisons d'Education Populaire de Dijon. Des réunions ont lieu régulièrement entre élus et professionnels.

Sur les questions de jeunesse, la FRMJC proposera la mise en place d'un groupe d'animateurs jeunesse des MEP dans une logique d'échanges et de travail sur thématique.

**Dates ou périodes des actions :** toute l'année en continu, sur la période quadriennale de la convention, et en fonction des besoins

**Lieu(x) de déroulement des actions :** Dijon, métropole et région

### **Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

Le public touché (salariés et bénévoles) est issu des personnes morales « Maison d'Education Populaire de Dijon » adhérentes à la FRMJC de Bourgogne-Franche-Comté.

### **Tarifs pratiqués :**

Gratuité, sauf si accompagnent plus long

Participation financière par MEP possible dans le cadre d'un projet collectif

### **Partenaires :**

- MJC de France
- Autres fédérations d'éducation populaire

### **Critères d'évaluation :**

- Nombre d'actions de formation mises en place à destination des directrices/directeurs des MEP de Dijon / bénévoles / animateurs jeunesse ; analyse de la pertinence et réajustement en fonctions des besoins
- Nombre et types d'actions mises en place dans le cadre de la mise en réseau et de l'animation de réseau entre MEP et entre acteurs ; analyse de l'évolution
- Appuis et accompagnements réalisés dans le cadre de la fonction appui opérationnel ; analyse des situations et veille
- Accompagnements personnalisés réalisés ; analyse des situations et veille
- Nombre de service civique accueillis et évolution des missions

**Budget prévisionnel annuel de l'action : 35 000 € pour 2024, 35 500 € pour 2025, 36 000 € pour 2026 et 36 500 € pour 2027**

**Participation financière de la Ville : 12 000 € pour 2024, 12 000 € pour 2025, 12 000 € pour 2026 et 12 000 € pour 2027**